



Programme piloté par
le ministère des Sports

3% des déplacements
se font à vélo en 2018

OBJECTIF

9% en 2024

ÉCONOMIQUE



équivalent



ÉCOLOGIQUE



Pas de bruit



Pas de carburant



1 m²



10 m²

Stationnement réduit

RAPIDE

Pour un trajet de moins de 5 km

15 km/h



14 km/h



BON POUR LA SANTÉ



30 mn/jour

réduit de

-30%

les risques de maladie